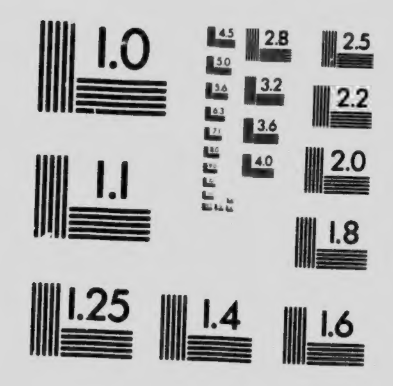
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. W. G. MITCHELL

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC

17 DECEMBRE, 1919



1919

[illegible]

[illegible]

[illegible]

112[illegible]

DISCOURS SUR LE BUDGET

MONSIEUR L'ORATEUR:

En soumettant à cette Chambre notre état financier résultant de la dernière année fiscale, j'éprouve un double sentiment d'orgueil et de satisfaction de constater dans quelle splendide condition la province se retrouve, et la stabilité quelle a pu conserver durant les jours difficiles que nous avons vécus. La grande guerre est terminée. La paix sera bientôt faite avec nos ennemis: mais qu'en est-il des troubles, des difficultés et des perturbations sociales chez nous? La lutte des classes l'une contre l'autre, le conflit résultant de l'augmentation toujours croissante du coût de la vie, et la sape travaillant les assises du gouvernement constitutionnel, voilà à mon avis, non seulement autant d'entraves au développement de notre progrès, mais une menace et un danger des plus sérieux et des plus redoutables pour notre pays.

Je ne crois pas que l'on puisse réellement remédier au mal par la législation ou aucune détermination fictive des prix, mais j'ai plus grande confiance dans le déploiement de tout effort et de toute énergie possibles pour porter le rendement au niveau de la demande, de manière à établir un état de choses plus normal par toute la province et tout le pays. Car aussi longtemps que le produit manquera, le coût de la vie restera élevé, justifiant la demande d'augmentation de gages, et par là même donnant lieu à ces agitations, ce malaise, cette perturbation sociale qui aboutissent trop souvent à des grèves, dont le résultat le plus clair est la diminution des produits et des approvisionnements, partant le coût plus élevé de la vie. Tout cela s'enchaine et reste inextricable, mais la cause et l'effet sont là, et le seul remède à y apporter se trouve dans ces mots: plus de travail, plus de production, plus d'approvisionnement. Quand l'approvisionnement sera plus considérable, la demande sera plus amplement satisfaite, et à mesure que l'on satisfera à la demande, cesseront les troubles, l'agitation et le malaise. Mais il nous faut être patients. Nous devons bien comprendre que nous ne pouvons restaurer dans un jour ce qui a été détruit au cours des années, et que ce n'est que lorsque toutes les classes uniront leurs efforts et leurs énergies, que l'état de choses pourra être amélioré et rétabli sur des bases normales.

Pendant cinq ans, on compte qu'il y a eu 58,000,000 d'hommes sous les armes dans le monde entier. Non-seulement ceux-là n'ont pas contribué à la production, mais ils ont consommé et détruit. On a puisé

largement dans nos réserves de matériel et de choses nécessaires à la vie, qui se trouvent sinon épuisées du moins très sérieusement diminuées. Il n'y a qu'un moyen d'y obvier, c'est de refaire pour le monde entier l'approvisionnement de victuailles et de matériaux, de rétablir enfin nos méthodes et notre mode d'existence.

Ce qui se fera par le travail, plus de travail et toujours plus de travail.

Nous avons remporté la victoire dans la guerre d'Europe. N'est-il pas possible maintenant d'assurer la paix et le contentement chez nous? A quoi bon les sacrifices énormes que nous avons faits, ces pertes de vies, ces souffrances sans précédent et la destruction qui s'ensuivit, si nous n'obtenons ni paix ni contentement! Est-ce que toutes ces souffrances et tous ces sacrifices auront été inutiles?

Une orgie de dépenses semble s'être emparée du monde entier, les principes d'économie sont oubliés ou méprisés au moment précis où l'on devrait plutôt les appliquer avec rigueur. J'ai toujours conseillé de pratiquer l'économie, et je le conseille aujourd'hui plus énergiquement que jamais, parceque si le monde doit reprendre son état normal, ce ne sera qu'à l'aide du travail, de l'augmentation de la production et de l'économie.

Notre province a eu moins à souffrir de ces tristes conditions que plusieurs autres parties du monde, et je ne crains pas le contraire parceque sa base économique est solide. Le gouvernement s'est toujours efforcé d'administrer les affaires de la province suivant les principes du commerce et, cette année, j'ai l'honneur et le plaisir d'annoncer qu'il poursuit sa coutume de déclarer des surplus. Pour l'année finissant le 30 juin 1919, il accuse un surplus du revenu ordinaire sur la dépense ordinaire et extraordinaire de $295,221.02.

Les recettes ordinaires de l'année 1918-1919 indiquent que le revenu de la province augmente d'année en année, et le montnat en est le plus élevé que l'on trouve dans l'histoire de la province, à l'exception de l'année 1917-1918, le revenu considérable pour cette année-là étant dû au fait que les droits sur les successions avaient donné une somme anormale et excédaient de $3,336,547.84, les prévisions pour 1917-1918, et de $3,277,532.82, la recette de l'an dernier. Nous nous guidons sur ce principe que lorsque nos recettes sont plus considérables que nos prévisions, nous augmentons naturellement les dépenses pour les grands services publics de la colonisation, des bons chemins, de l'éducation et de l'agriculture, en ayant soin de les maintenir toujours dans les limites de notre revenu.

La dépense pour les services susdits, pendant l'exercice finissant le 30 juin 1919, s'est élevée à $5,099,852.19.

Nous demanderons aussi à la Chambre de nous autoriser à emprunter $5,000,000 pour les fins de la colonisation, et l'on trouvera dans les estimations de très importantes augmentations dans les octrois pour l'agriculture

et pour d'autres services publics, que nous avons l'intention d'augmenter de temps à autre, à mesure que le revenu le permettra.

Il arrive parfois que le fait d'avoir augmenté la dette publique est un sujet de critique. A ce propos, je ferai remarquer que non-seulement avons-nous dépensé des sommes considérables pour les services publics que je viens de mentionner, surtout la voirie, service pour lequel seulement, en vertu de la loi des bons chemins, 1912, nous avons dépensé un montant de $18,813,298.74, mais nous avons dépensé des sommes très considérables pour le développement de nos forces hydrauliques, et toute cette dépense non-seulement a été autorisée par un vote unanime de la Législature, mais par l'électorat à chaque élection générale depuis 1912.

Je crois que l'argent employé dans la construction des bons chemins et le développement de nos forces hydrauliques est de l'argent bien placé; il rapporte de gros intérêts à la province; le placement dans les bons chemins procurant un bénéfice important et direct à la population pour qui les transports deviennent plus faciles et moins dispendieux. Le placement de $2,894,057.80 pour la retenue des eaux de la rivière Saint Maurice et de la rivière Saint-François nous rapporte, sur des contrats déjà en exécution, une somme de $251,079.66 par année, et d'année en année ce revenu augmentera avec la construction de nouvelles fabriques et la vente des forces hydrauliques.

Ainsi donc, avant longtemps, le gouvernement sera complètement refait de son déboursé et en outre il retirera un bon revenu de ces travaux. Et comme ce revenu tombe au fonds consolidé, cela signifie, pour le peuple, moins de taxes à payer.

Toutefois, j'aimerais à faire remarquer que la chose importante n'est pas tant de savoir combien il a été prélevé d'argent, pourvu que cela soit justifiable, mais que ce qu'il y a de plus essentiel c'est de voir à ce que cet argent soit judicieusement dépensé. Demandez-vous: cela nous profite-t-il? Faisons-nous un bon placement? Retirons-nous la valeur de notre argent?

Je crois pouvoir dire avec confiance que la réponse du peuple de la province de Québec à ces questions serait affirmative.

ANNEE FISCALE 1918-1919

Les prévisions du revenu et de la dépense pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1919, étaient:

Revenu ordinaire	$ 10,293,484 20
Dépense ordinaire et extraordinaire	10,019,243 68
Surplus en prévision	$ 274,240 52

Les résultats véritables des opérations de l'année finissant le 30 juin dernier ont été comme suit:

Revenu ordinaire	$ 12,666,352 03
Dépenses ordinaire	12,272,675 31
Surplus	$ 393,676 72

Les dépenses extraordinaires pour l'année, cependant, payées à même le revenu ordinaire, ont été de $98,455.70, ce qui donne un surplus réel de revenu ordinaire sur la dépense ordinaire et extraordinaire de $295,221.02.

Le revenu ordinaire réel a excédé les prévisions de $2,372,867.83, et la prévision des dépenses ordinaires et extraordinaires a été dépassée de $2,351,887.33.

(Voir état No. 1)

COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PREVISIONS
1918-1919

Voici quelques uns des principaux services dans lesquels le revenu a excédé les prévisions:

Terres et Forêts	$ 784,141 02
Mines, Pêche et Chasse	191,397 63
Fonds des bâtisses et des jurés	76,860 76
Taxes sur corporations commerciales, etc	429,630 50
Droits sur les successions	159,015 02
Loi des véhicules moteurs	298,055 94
Revenu casuel	138,503 86
Entretien des aliénés	335,170 59
Et il y a eu d'autres services dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions de	160,080 60

(Voir état No. 2)

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS
Dépenses ordinaire, 1918-1919

La dépense pour les services suivants a excédé les prévisions des sommes suivantes:

Dette publique		$ 33,909 55
Législation		116,343 50
Gouvernement civil		35,751 86
Administration de la justice		97,105 76
Instruction publique		32,817 80
Asiles d'aliénés		349,659 31
Ecoles de réforme et d'industrie		63,665 37
Mines, Pêche et Chasse:		
Service de l'enregistrement (cadastre)		21,579 53
Colonisation		180,935 32
Hygiène		13,182 48
Travaux publics (Ordinaires)		154,997 67
Travaux publics (Extraordinaires)		98,455 70
Agriculture		164,300 00
Voirie		382,338 93
Terres et Forêts		51,050 00
Dépenses sur le revenu		125,131 03
Services divers		440,924 27
		$ 2,362,148 08
La dépense pour les services suivants a été moins élevée que la prévision:		
Juges de la Cour des Sessions de la paix, etc	$ 4,190 53	
Travail	5,969 72	
Immigration, colonisation et publicité	0 50	
Institutions de bienfaisance	100 00	
		$ 10,260 75
La dépense ordinaire réelle a excédé la prévision de		$ 2,351,887 33

(Voir état No. 3)

OPERATIONS DE CAISSE EN 1918-1919

Le 1er juillet 1918, il y avait dans diverses banques la somme de			$ 999,484 94
Les mandats non payés à la même date s'élevaient à			751,516 85
			$ 247,968 09
Les récettes du 1er juillet 1918 au 30 juin 1919 ont été:—			
Revenue ordinaire		$12,666,352 03	
Dépôts en fidéicommis		441,946 43	
Endiguement de la rivière St-François		400 00	
Placement du fonds du revenu consolidé		545,738 35	
Emprunt temporaire		1,000,000 00	
Emprunt en vertu de 8 Geo. V, ch. 2 (Débentures des chemins à barrières de la rive nord)		3,400 00	
Emprunt en vertu de 8 Geo. V, ch. 7 (Débentures des chemins à barrières de la rive sud)		41,300 00	
		$14,699,136 81	
Paiements du 1er juillet 1918 au 30 juin 1919:			
Dépenses ordinaires	$12,272,675 31		
Dépenses extraordinaires	98,455 70		
Dépôts en fidéicommis	412,811 98		
Chemin de fer Q. M. O. & O. construction	750 00		
Loi des bons chemins, 1912	1,486,808 64		
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice	580,935 72		
Endiguement des eaux de la rivière St-François	47,819 28		
Endiguement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne	50,000 00		
Débentures de la commission des chemins à barrières de la rive Sud, de Quebec	21 80		
Chemins à barrières de la rive Nord de Québec: Echange de débentures	3,400 00		
Chemins à barrières de la rive Sud de Québec: Echange de débentures	41,300 00		
		$14,994,978 43	
Excédent de paiements			$ 295,841 62
Balance			$ 47,873 53
Savoir:—			
Le 30 juin 1919, il y avait en dépôts dans diverses banques		$ 879,233 34	
Mandats en cours		927,106 87	
			$ 47,873 53

COMPARAISON DES RECETTES ORDINAIRES DE 1918-1919 AVEC CELLES DE 1917-1918

Le total des recettes ordinaires pour 1918-1919 a été de		$ 12,666,352 03
Le total des recettes ordinaires pour 1917-1918 a été de		13,806,390 97
Diminution dans les recettes de 1918-1919		$ 1,140,038 94
Les recettes provenant des services suivants ont excédé celles de 1917-1918, viz:		
Puissance du Canada		41 31
Terres et Forêts		900,031 31
Mines, Pêcheries et Chasse		172,253 15
Administration de la justice		128,901 05
Timbres d'enregistrement		294 49
Taxes sur les corporations commerciales, etc		240,591 65
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc		34,094 18
Loi des véhicules moteurs		235,136 78
Loi des mécaniciens stationnaires, honoraires		2,410 75
Inspection des hôtels et maisons de pension, honoraires		640 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, ch. 38		7,171 39
Entretien des aliénés		339,682 28
Ecoles de réforme et d'industrie		51,437 39
Gazette officielle de Québec		4,506 31
Revenu casuel		80,105 09
Service civil, contribution au fonds de pensions		1,743 17
Loi des assurances, revenu		5,574 90
Loi des compagnies de fidéicommis, revenu		2,223 24
Travaux et édifices publics, loyers		923 00
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic. ch. 2, s. 5		2,140 34
Intérêt des municipalités en vertu de la loi des bons chemins		12,832 86
Contributions des fabriques de beurre et de fromage en vertu de 5 George V, ch. 31		10,767 27
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, s. 2		3,208 72
Contributions des municipalités en vertu de 8 Geo. V, ch. 11, s. 13		1,000 00
		$ 2,237,710 63
Les recettes provenant des services suivants ont été moins élevées qu'en 1917-1918.		
Licences, etc	$ 19,834 64	
Droits sur les successions	3,277,532 82	
Loi des distributeurs automatiques	1,500 77	
Loi des détectives privés, revenu	13 00	
Percentage sur honoraires d'officiers publics	862 30	
Législation	3,687 63	
Intérêt sur dépôts et placements	40,167 36	
Prime, escompte et change	586 33	
Remboursement des subventions aux chemins de fer, taxe	11,177 86	
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20	21,511 86	
Fonds d'emprunts municipaux	875 00	
		$ 3,377,749 57
Diminution nette en 1918-1919		$ 1,140,038 94

COMPARAISON DES DEPENSES ORDINAIRES DE 1918-1919 AVEC CELLES DE 1917-1918

Total des dépenses ordinaires en 1918-1919	$	12,272,675 31
Total des dépenses ordinaires en 1917-1918		11,423,497 73
Augmentation des dépenses ordinaires en 1918-1919	$	849,177 58

Les dépenses pour les services suivants ont excédé celles de 1917-1918, viz:

Dette publique		47,953 73
Législation		75,710 07
Gouvernement civil		20,531 44
Instruction publique		14,515 00
Hygiène		13,182 48
Voirie		159,480 07
Terres et Forêts		6,886 61
Colonisation, Mines et Pêcheries et Immigration		262,816 84
Institutions de bienfaisance		500 00
Ecoles de réforme et d'industrie		58,665 37
Dépenses sur le revenu		93,895 43
Services divers		247,381 78
	$	1,001,518 82

Les dépenses pour les services suivants ont été moins élevées qu'en 1917-1918, viz:

Administration de la justice	$ 9,021 58		
Travaux publics (ordinaires)	79,741 55		
Travail	1,362 23		
Agriculture	59,444 64		
Asiles d'aliénés	2,771 24		
		$	152,341 24
Augmentation nette des dépenses ordinaires de 1918-1919 sur celles de 1917-1918			$ 849,177 58

Les dépenses extraordinaires pour travaux et édifices publics durant l'année 1918-1919 ont été de $149,879.26 moins élevées qu'en 1917-1918.

La balance des subventions aux chemins de fer en argent et des subventions en terre converties en argent, autorisées par les lois de la législature, mais non gagnées au 30 juin 1919, était de $6,883.38.

PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC AU 30 JUIN 1919.

Passif:

Dette consolidée courante avant la conversion	$37,963,086 72	
Augmentation du capital par la conversion	1,743,526 83	
		$ 39,706,613 55
Emprunt temporaire		1,000,000 00
Puissance du Canada Balance de compte au 31 décembre 1902		1,473,609 63
Puissance du Canada Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q.M.O. & O		25,000 00
Dépôts en fidéicommis		741,582 42
Mandats non payés		927,106 87
Obligations du palais de justice de Québec		31,600 00
Obligations du palais de justice de Sherbrooke		60,000 00
		$ 43,965,512 47

Actif:

Fonds d'amortissement:

Balance du prix du chemin de de fer Q.M.O. & O. viz:			
Déposé dans les banques	$ 227,751 65		
Placement en obligations du palais de justice de Québec	31,600 00		
Placement en débentures de la province de Québec	80,000 00		
Placement en bons de la Victoire du Canada (1937)	421,028 35		
	$ 760,380 00		
Placement en actions inscrites 3% de la province de Québec	719,897 77		
Placement en actions enregistrées 4½% de la province de Québec	408,801 69		
Placement en débentures 4% de la province de Québec	11,248 42		
Placement en débentures 4½% de la province de Québec	56,831 05		
Placement en débentures 5% de la province de Québec	23,567 65		
Placement en bons de guerre du Canada	9,600 00		
		$ 1,990,326 58	
A reporter		$ 1,990,326 58	$43,965,512 47

Reporter		$ 1,990,326 58	$ 43,965,512 47
Puissance du Canada: part de Québec dans le fonds des écoles communes		1,169,009 37	
Argent en banques		879,233 34	
Coût de l'Ecole Normale Jacques Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de propriété		5,000 00	
Prêts à diverses personnes		107,437 29	
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice		2,446,218 08	
Endiguement des eaux de la rivière St-François		447,839 82	
Endiguement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne		50,000 00	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36		3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, ch. 8		85,611 25	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6		38,798 35	
Taxe du palais de justice de Québec en vertu de 45 Vict. ch. 26 et 48 Vict., ch. 16		31,600 00	
Taxe du palais de justice de Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, ch. 6 ....$	21,187 09		
Fonds d'amortissement, compris dans les dépôts en fidéicommis ....$	38,812 91		
	$	60,000 00	
			$ 10,930,221 92
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1919		....	$ 33,035,290 55

DETTE CONSOLIDEE

Le 30 juin 1918, la dette consolidée en cours était			$ 39,827,769 55
Le 30 juin 1919, la dette consolidée en cours était			39,706,613 55
Diminution de la dette consolidée en cours durant l'année 1918-1919			$ 121,156 00
Justifiée comme suit:			
Réduction:			
Obligation de l'emprunt de 1880 rachetées		$ 165,856 00	
Augmentation:			
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, ch. 2	$ 3,400 00		
Emprunt en vertu de 8 Geo. V, ch. 7	41,300 00		
		$ 44,700 00	
			$ 121,156 00
La dette consolidée au 30 juin 1919, consistant en obligations et en actions courantes de divers emprunts de la province était			$ 39,706,613 55
Contre laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à			1,990,326 58
Soit une balance nette de dette consolidée de			$ 37,716,286 97

La balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1919 accuse une diminution de $299,367.51 sur la balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1918.

Cette diminution s'explique par le rachat de $165,856.00 de bons de l'emprunt de 1880 et $178,211.51 placées au compte du fonds d'amortissement; moins $41,300.00 de débentures émises en vertu de 8 Geo. V, ch. 7 et $3,400.00 de débentures émises en vertu de 6 Geo. V, ch. 2.

DETTE NON CONSOLIDEE

Au 30 juin 1919, la dette non consolidée consistait en:

Emprunt temporaire	$	1,000,000 00
Dépôts en fidéicommis		741,582 42
Mandats non payés		927,106 87
Puissance du Canada Balance de compte au 31 déc. 1902		1,473,609 63
Puissance du Canada Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.		25,000 00
	$	4,167,298 92

Par contre il y avait à la même date:

Argent en banques	$ 879,233 34		
Coût de l'Ecole Normale Jacques Cartier, Montréal, à rembourser sur la vente de propriété	5,000 00		
Prêts à diverses personnes	107,437 29		
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice	2,446,218 08		
Endiguement des eaux de la rivière St-François	447,839 82		
Endiguement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne	50,000 00		
Nouvelle prison, district de Montréal, avance	3,619,147 [illegible]		
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avance	85,611 25		
Palais de justice et prison du district de Roberval	38,798 35		
Part de Québec, fonds des écoles communes	1,169,006 37		
		$	8,848,295 34
Ce qui laisse sur la dette non consolidée un surplus d'actif de		$	4,680,996 42

L'ANNEE COURANTE

Les recettes provenant du revenu ordinaire pendant les cinq mois finissant le 30 novembre 1919, sont très satisfaisantes, et les recettes prévues seront probablement dépassées à la fin de l'année fiscale.

Il y aura aussi augmentation sur les prévisions dans les dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'exercice courant, d'après le montant de mandats spéciaux émis depuis le 1er juillet, $527,500.27, comme l'indique l'état déposé sur la table de la chambre, et d'après le budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre des montants requis pour différents services, pour compléter la dépense nécessaire de l'année courante.

Mais l'on compte que cette augmentation des dépenses sera plus que compensée par l'augmentation du revenu, si l'on en juge d'après les recettes perçues à venir au 30 novembre dernier.

PREVISIONS POUR 1920-1921

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1921, qui seront soumises à l'approbation de la Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus les années précédentes ainsi que de l'effet des conditions actuelles du monde financier, et quant aux dépenses, elles ont été basée sur les rapports des ministres des divers départements du service civil, dont on trouvera des sommaires dans les états soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit:

Revenu ordinaire	$	11,673,904 09
Dépenses ordinaires		11,590,563 57
Surplus probable de revenu	$	83,340 52

EMPRUNT TEMPORAIRE DU 28 JUIN 1919

En vertu de l'article 807 des Statuts refondus de Québec, 1909, et d'un arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil, du 28 juin 1919, nous avons obtenu de la Banque de Montréal un emprunt temporaire d'un million de piastres, portant intérêt au taux de 5½ pour cent par année. Cet emprunt a été fait pour rembourser temporairement au fonds du revenu consolidé de la province une partie de la dépense encourue pour l'endiguement des eaux de la rivière St-Maurice, celui des eaux de la rivière St-François et celui des rivières Ste-Anne et Savanne, ainsi que pour les bons chemins, en vertu de 3 Geo. V, ch. 21, dépenses auxquelles il faut pourvoir, d'après les lois qui les autorisent, au moyen d'emprunts permanents. Cet emprunt a depuis été remboursé sur le revenu ordinaire.

BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé, jusqu'au 30 novembre 1919, en vertu de la loi des bons chemins de 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3, et 7 Georges V, chapitre 9, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement: le montant reçu des emprunts faits en vertu de la dite loi; le montant avancé à même le revenu consolidé; le montant déterminé pour chaque municipalité et la balance à payer quand les travaux au montant de leurs allocations auront été faits.

Paiements aux municipalités à date	$ 12,264,852 52
Paiements sur chemins du gouvernement à date	6,548,446 22
	$ 18,813,298 74
Produit net des emprunts	5,850,805 32
Excédent des paiements sur le produit des emprunts	$ 12,962,493 42
Montant réparti aux municipalités à date	$ 13,310,712 06
Montant payé là-dessus	12,264,852 52
Balance à payer à mesure que les travaux progresseront	$ 1,045,859 54

L'état ci-dessus démontre que les paiements aux municipalités et pour les chemins du gouvernement, en vertu de la loi des bons chemins, 1912, telle qu'amendée par la loi 5 George V, chapitre 3, et la loi 7 George V, chapitre 9, s'élèvent à $18,813,298.74 sur le montant de $20,000,000 autorisé par la Législature.

Je puis ajouter que nous avons l'intention de soumettre à la présente législature un amendement à la loi des bons chemins de 1912, telle qu'amendée par la loi 5 George V, chapitre 3, et la loi 7 George V, chapitre 9, autorisant le gouvernement à emprunter une somme additionnelle aux mêmes conditions, afin de nous permettre de satisfaire aux nombreuses demandes pour la construction de chemins publics, ce qui a eu des résultats si avantageux et d'une si grande portée pour la province toute entière.

Monsieur l'Orateur, d'après les états et les chiffres que j'ai soumis à cette Chambre, il sera évident pour tous que la situation financière de la province est enviable. Ses bons sont recherchés par les capitalistes. Son crédit est des meilleurs sur les marchés monétaires du monde entier.

Notre province se développe rapidement au point de vue industriel. Durant la décade 1905-1915 le nombre des établissements industriels a augmenté de 4,965 à 7,158; la somme payée annuellement en gages aux employés, de $38,703,763.00 à $80,217,258.00, et la valeur des produits, de $219,861,648.00 à $387,900,585.00. Durant la présente année, on a estimé que le rendement industriel de la province s'élèvera à au moins à $500,000,000.00.

Le développement de nos forces hydrauliques a dans une très grande mesure contribué à ce grand développement industriel. La création de villes aussi prospères que Grand'Mère, Shawinigan Falls, et La Tuque, de même que le progrès industriel si rapide de Trois-Rivières, Sherbrooke, Drummondville et de plusieurs autres cités et villes, sont dûs au développement de nos forces hydrauliques. Je ne doute pas que notre province se prête merveilleusement au succès de toutes sortes d'industries. Nous avons les ressources; nous avons la force motrice; nous avons les moyens de transport par voie ferrée et par voie fluviale. Nos gens sont industrieux, économes et heureux; je ne vois rien qui puisse retarder notre progrès industriel. Le développement industriel signifie plus d'emploi pour le travailleur, plus de gages et de plus grands marchés pour les produits de l'agriculture.

En commençant ce discours, j'ai parlé de la nécessité pour nous d'augmenter nos productions, et à cette fin j'ai recommandé plus de travail, mais si nous voulons obtenir les meilleurs résultats, il est d'absolue nécessité que le capitaliste, l'artisan et le cultivateur s'entendent et coopèrent ensemble pour le plus grand bien de notre province et de notre pays. Les factions diverses qui actuellement s'ameutent l'une contre l'autre devraient plutôt reconnaître les grands principes de la coopération, à qui l'on doit le progrès moderne. La coopération signifie l'étouffement des différends particuliers en faveur du bien commun. Le capitaliste, l'artisan et l'agriculteur doivent chercher, au bénéfice commun, à harmoniser leurs divergences de vues personnelles.

Je crois que le capitaliste, l'artisan et le cultivateur devraient se faire plutôt coopérateurs. Je crois que leurs intérêts sont communs, et qu'aucun d'eux ne peut atteindre la pleine mesure de prospérité qui lui est réservée, si ce n'est à l'aide de l'association la plus intime des uns avec les autres.

Travaillons en vue d'un objectif commun de pensée, d'action et pour le développement de toute la nation en général, sans tenir compte des classes, mais à la recherche du plus grand bien pour le plus grand nombre, du bien-être général de nos compatriotes et de notre chère patrie.

Tout devrait être fait pour améliorer la vie de nos gens du peuple, pour les rendre heureux et satisfaits si nous voulons qu'en retour ils nous donnent le meilleur de leurs énergies et de leurs efforts. L'on devrait recourir à tous les moyens possibles de dissiper cet esprit révolutionnaire qui semble prévaloir en certains quartiers.

Ceux qui cherchent à faire croire aux bons ouvriers que la révolution, telle qu'elle s'opère en Russie, vaut mieux que le gouvernement constitutionnel, ceux-là ne sont ni canadiens ni patriotes. L'une signifie désastre pour l'ouvrier; l'autre, prospérité et bonheur.

L'état de choses actuel dans la province, au point de vue social, économique, ou financier, soutient bien la comparaison avec celui que l'on trouve dans toute autre province, tout état ou tout pays, et toujours l'on en parle comme de la sage, saine et sûre province de Québec. Cela la met

en moyens de faire face aux tâches herculéennes qui s'offrent devant elle, c'est une invite aux immigrants de toutes classes et au placement des capitaux, car d'un côté l'on sait que l'on peut y gagner sa vie sans craindre d'être molesté, et de l'autre, que le placement sera considéré comme un droit sacré auquel ni théoricien ni bolsheviste ne saurait porter atteinte.

On a suggéré plusieurs moyens de solutionner le problème d'une union, d'une concorde et d'une harmonie plus grande à établir entre les deux grandes races qui habitent notre pays; mais aucune proposition n'a été aussi claire et aussi précise que celle de Son Altesse Royale le prince de Galles, lorsque parlant au banquet qu'on lui offrit à Montréal, au mois d'octobre dernier, il disait que le secret du succès dans l'union était "La parole libre, le langage libre et le respect mutuel des uns des autres", et il aurait pu ajouter "liberté d'adorer Dieu suivant sa conscience."

Ce sont là les sentiments d'un jeune homme qui, un jour, sera appelé à gouverner tout l'empire britannique, lequel renferme dans ses limites des gens de toute race, de toute langue et de toute couleur, vivant ensemble dans la paix et l'harmonie sous un même drapeau, et parlant néanmoins chacun sa langue sans entrave ni restriction. Absolument si de tels sentiments peuvent s'appliquer à l'ensemble de l'empire britannique, ils peuvent aussi s'appliquer à notre pays.

Vous trouverez, peut-être, M. l'Orateur, que je fais là une digression, mais je ne le crois pas, car il n'y a pas seulement que de l'inquiétude et du malaise, il y a une douleur au cœur, un ver rongeur au centre de cette jeune nation, bien que l'un et l'autre semblent encore sains, et tout cela est dû à l'abus du régionalisme, l'abus du provincialisme, des préjugés, de l'étroitesse d'esprit, ainsi qu'au manque d'esprit national et canadien.

Il nous faut guérir la maladie; il nous faut amputer la partie malsaine, et extirper le mal; nous devons avoir confiance, nous devons avoir le cœur léger, nous devons nous entendre; nous faire des concessions. Les grands doivent céder plus que les petits parce qu'ils sont grands, mais tous doivent se donner la main, marcher épaule contre épaule, capitaliste, artisan ou cultivateur, riche ou pauvre, quelle que soit la nationalité ou la religion, l'un se faisant le complément de l'autre, et ce n'est que par l'effort uni d'un chacun et de tous à la poursuite du bien pour le plus grand nombre, que nous assurerons à ce pays la position à laquelle la nature et la Providence l'ont prédestiné.

Si nous voulons réaliser notre ambition pour notre province et notre pays, mettons-nous à l'œuvre. Oublions nos différends. Regardons l'avenir, non le passé. En un mot, mettons-nous aux affaires.

Je propose maintenant que l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre siège en comité des subsides.

ETAT No. 1

Les prévisions du revenu et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1919 étaient :

Revenu ordinaire	$	10,293,484 20
Dépenses ordinaires et extraordinaires		10,019,243 68
Surplus probable	$	274,240 52

Les résultats réels des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier ont été comme suit

Revenu ordinaire	$	12,666,352 03
Dépense ordinaire		12,272,[illegible] 31
Surplus	$	393,676 72

Les dépenses extraordinaires de l'année payées à même le revenu ordinaire comprenaient :

Achat de propriétés, rues Notre-Dame, Saint-Gabriel et Saint-Jacques, Montréal	$	85,419 10		
Achat de propriétés, rue Sainte-Julie, Québec		13,036 60		
			$	98,455 70

Par conséquent, le surplus réel du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires était ....$ 295,221 02

Comme je l'ai déjà dit, les prévisions pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1919 étaient :

Revenu ordinaire	$	10,293,484 20
Dépenses ordinaires et extraordinaires		10,019,243 68
Surplus probable	$	274,240 52

Les prévisions du revenu ordinaires étaient de	$	10,293,484 20
Le revenu ordinaire a été effectivement de		12,666,352 03
Excédent sur les prévisions	$	2,372,867 83

Les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires étaient de........	$	10,019,243 68
Les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été en réalité de		12,371,131 01
Excédent sur les prévisions................	$	2,351,887 33

ETAT No. 2

COMPARAISONS AVEC LES PREVISIONS

Revenu ordinaire 1918-1919

Le revenu provenant des services suivants a excédé les prévisions comme suit:

Puissance du Canada: intérêt sur les fonds en fidéicommis. $	37 77
Terres et Forêts	784,141 02
Mines, Chasse et Pêche	191,397 63
Intérêt sur dépôts et placements	18,329 83
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vict. ch. 2, s. 5	2,919 17
Intérêt reçu des municipalités en vertu de la loi des bons chemins	25,801 58
Fonds des bâtisses et des jurés	76,860 76
Entretien des prisonniers	3,506 30
Honoraires du grand constable de Québec	1,903 05
Fonds du palais de justice d'Ottawa	40 38
Loi des distributeurs automatiques	240 05
Contributions municipales en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, s. 2	3,624 96
Contributions des municipalités en vertu de 8 Geo. V, ch. 11, sec. 13	1,000 00
Taxes sur les corporations municipales	429,630 50
Droits sur les successions	159,015 02
Loi des véhicules-moteurs	298,055 94
Loi des détectives privés—revenu	754 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, ch. 38	7,196 57
Entretien des aliénés	335,170 59
Entretien des écoles de réforme et d'industrie	17,720 61
Législation	3,521 27
Revenu casuel	138,503 86
Contributions au fonds de pensions, service civil	2,851 01
Prime, escompte et change	20,260 61
Loi des assurances, revenu	3,050 35
Loi des compagnies de fidéicommis—revenu	2,625 33
Contributions des fabriques de beurre et de fromage, en vertu de 5 Geo. V, ch. 31	4,647 27
Credit pour la dette publique, en vertu de la loi 7 Ed. VII, ch. 2	143 00
A reporter $	2,532,948 43

Reporter		$2,532,948 43
Le revenu provenant des services suivants a été moindre que les prévisions comme suit		
Timbres judiciaires $	13,657 10	
Honoraires judiciaires	5,942 18	
Gain des prisonniers, prisons de Montréal et de Québec	500 00	
Licences	93,895 33	
Timbres d'enregistrement (y compris honoraires de registrateurs salariés)	15,023 51	
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc	8,655 68	
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires	560 00	
Loi des mécaniciens stationnaires de Québec—Honoraires	2,339 25	
Percentage sur honoraires d'officiers publics	268 65	
Percentage sur renouvellements d'hypothèques	28 63	
Gazette officielle	449 23	
Loyers des édifices publics	250 00	
Subventions aux chemins de fer—taxe	3,411 28	
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, s. 20	15,099 76	
	$	160,080 60
Excédent du revenu sur les prévisions	$	2,372,867 83

ETAT No. 3

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions pour certains services s'élève à .... $ 2,362,148 08

Voici le détail des item:

Dette publique:

Excédent de dépense:

Intérêt sur dette consolidée		$ 12,031 19	
Intérêt sur dette non consolidée		17,594 73	
Fonds d'amortissement		6,399 49	
Prime, escompte et change		7,712 64	
		$ 43,738 05	

Non-dépensé:

Rachat de la dette	$ 9,344 00		
Frais d'administration	484 50		
		$ 9,828 50	
			$ 33,909 55

Législation:

Excédent de dépenses:

Assemblée législative: Traitements, dépenses contingentes, etc		$ 18,891 42	
Impression et reliure pour les deux chambres de la législature		44,414 41	
Bibliothèque de la legislature		200 00	
Dépenses d'élections		57,281 15	
Indemnité aux reviseurs et autres dépenses ..		1,914 99	
Officiers spéciaux pour la préparation des listes électorales dans les cités de Montréal et de Québec		180 63	
		$ 122,882 60	

Non dépensé:

Conseil législatif	$ 3,000 00		
Assemblée législative: Indemnité des députés	2,990 00		
Frais de transport et pension ..	549 10		
		$ 6,539 10	
			$ 116,343 50

Gouvernement civil:

Excédent des dépenses:

Augmentation des traitements		$ 11,851 86	
Dépenses contingentes		23,900 00	
			$ 35,751 86

Administration de la justice:

Excédent de dépense:			
Traitements des shérifs: anciens districts		1,076 19	
Protonotaires, greffiers de la Cour de Circuit, de la Couronne et de la Paix, et de la Cour d'Appel :			
Traitements		14,690 39	
Dépenses contingentes		9,114 29	
Dépenses contingentes des shérifs		32,752 32	
Service des détectives		1,041 64	
Traitements des coroners		599 99	
Magistrats de districts, dépenses de voyage, etc		1,130 82	
Divers		43,162 13	
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa		4,608 37	
		$ 108,176 14	
Non dépensé:			
Fonds des bâtisses et des jurés	$ 7,885 02		
Poursuites au criminel	431 08		
Honoraires et déboursés des coroners	1,516 52		
Traitements des greffiers de la Couronne et de la Paix nouveaux districts	220 00		
Médecins des prisons	$ 1,017 76		
		$ 11,070 38	
			$ 97,105 76

Instruction publique:

Excédent de dépense:			
Ecole polytechnique, Montréal		$ 15,000 00	
Inspecteur général de l'enseignement technique		80 30	
Ecole Technique, Montréal		10,000 00	
Ecoles des hautes études commerciales, de Montréal		10 000 00	
		$ 35,080 30	
Non dépensé:			
Aide pour l'entretien des écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Montréal	$ 1,000 00		
Ecoles du soir et écoles de coupe	1,262 50		
		$ 2,262 50	
			$ 32,817 80

Asiles d'aliénés:

Excédent de dépense .... $ 349,659 31

Ecoles de réformes et d'industrie:

Excédent de dépense: 63,665 37

Mines, Chasse et pêche, Service d'enregistrement (Cadastre)

Excédent de dépense:

Chasse et pêche	$ 10,000 00	
Service d'enregistrement (Cadastre) ...	10,060 00	
Commission sur perceptions de la royauté et permis de chasse et pêche	3,000 00	
	$ 23,000 00	
Non dépensé:		
Compte en suspens.	1,420 47	
		$ 21,579 53

Colonisation:

Excédent de dépense:

Chemins de colonisation $ 180,935 32

Hygiène:

Excédent de dépense:

Bureau d'hygiène de la province de Québec $ 13,182 48

Travaux publics (ordinaires)

Excédent de dépense:

Entretien etc., des édifices publics en général	$ 172,473 61
Inspection des hôtels et des maisons de pension	547 37
Ponts et barrières de péage	1,033 05
Abolition des ponts de péage dans la cité de Trois-Rivières	5,736 00
Palais de justice, Montréal, annexe	19,086 37
A reporter	$ 198,876 40

Reporter		$ 198,876 40	
Non dépensé:			
Assurance des édifices publics en général . . . . $	31 64		
Ponts en fer	25,521 48		
Embellissement des édifices et des terrains du parlement	4,990 00		
Entretien des bureaux du gouvernement à Montréal	4,780 17		
Loi des mécaniciens stationnaires, Québec	632 87		
Réparations des palais de justice et prisons	5,463 65		
Assurance des palais de justice et prisons	367 77		
Palais de justice, Iberville, réparations	2,091 15		
		$ 43,878 73	
			$ 154,997 67

Travaux publics (Extraordinaires)

Excédent de dépense:		
Achat de propriétés rues Notre-Dame, St-Gabriel et St-Jacques, Montréal . . . . $	85,419 10	
Achat de propriété, rue Ste-Julie, Québec	13,036 60	
		$ 98,455 70

Agriculture:

Excédent de dépense:		
Sociétés d'agriculture $	78,000 00	
Cercles agricoles, etc.	64,000 00	
Ecoles d'agriculture .	3,000 00	
Aide à la culture des arbres fruitiers (horticulture)	5,300 00	
Ecole de laiterie, St-Hyacinthe et travaux de de la ferme . . .	7,500 00	
Laboratoire officiel de la province de Québec	1,000 00	
Pour l'élevage des volailles	2,500 00	
Ecoles ménagères.	3,000 00	
		$ 164,300 00

Voirie:

Excédent de dépense:		
Amélioration et entretien des chemins . . . $	371,227 68	
Chemins à barrières de la rive nord, Québec	9,861 25	
Chemins à barrières de la rive sud, Québec	1,250 00	
		$ 382,338 93

Terres et Forêts:			
Excédent de dépense:			
Dépenses en général		$ 5,000 00	
Protection des forêts		5,000 00	
Arpentages		25,000 00	
Service forestier (comprenant l'inspection et la classification des terres)		15,000 00	
Pépinière de Berthierville (Entretien)		1,000 00	
Loi des douze enfants, en vertu de 5 Ed. VII, ch. 16		50 00	
			$ 51,050 00
Dépenses sur le revenu:			
Excédent de dépense:			
Loi des véhicules moteurs		$ 75,899 91	
Impôt des municipalités sur les lieux d'amusements, 7 Geo. V, ch. 17, s. 29		55,872 56	
		$ 131,772 47	
Non dépensé:			
Timbres, licences, etc	$ 476 72		
Registres pour bureaux d'enregistrement	5,029 35		
Gazette officielle de Québec	1,135 37		
		$ 6,641 44	
			$ 125,131 03
Services divers:			
Excédent de dépense:			
Divers en général		$ 19,947 56	
Service civil, pensions		1,438 46	
Tenure des terres aux Iles de la Madeleine		87 20	
Commission des Utilités Publiques de Québec		1,475 00	
Agent général de la province en Belgique		7,586 43	
Commission du régime des eaux de Québec		43,495 00	
Bureau de censure des vues animées		1,383 34	
Octroi à la Goutte de lait, Québec		2,000 00	
Octroi à la Goutte de lait, Montréal		2,500 00	
Octroi à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, Québec		2,000 00	
Bonus aux employés		122,974 17	
Referendum (1919)		112,140 17	
Réception du 22ème bataillon dans les cités de Québec et Montréal		6,000 00	
Dépenses *re* loi relative à la construction de logements d'ouvriers		596 94	
Souscription aux fonds de la Croix rouge et de la ligue marine du Canada		100,000 00	
Fonds des huttes de l'armée, Chevaliers de Colomb		25,000 00	
A reporter		$ 448,624 27	

Reporter........................ $ 448,624 27

Non dépensé:

Agent en France	$ 3,000 00		
Association de tir du Collège Militaire Royal du Canada	100 00		
Fonds des municipalités	300 00		
Arbitrage en vertu de 54 V. c.4	3,000 00		
Commission de placement des soldats	1,300 00		
		$ 7,700 00	
			$ 440,924 27

ETAT No. 4

Les changements suivants ont été opérés dans le passif et l'actif durant l'année:

Augmentation du passif:			
Emprunt temporaire		$1,000,000 00	
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, ch. 2		3,400 00	
Emprunt en vertu de 8 Geo. V, ch. 7		41,300 00	
Dépôts en fidéicommis, augmentation nette		29,134 45	
Mandats non payés, différence entre le montant au 30 juin 1918 et au 30 juin 1919		175,590 02	
		$1,249,424 47	
Diminution du passif:			
Dette consolidée, par rachat:			
Bons de l'emprunt de 1880	$ 165,856 00		
Obligations du palais de justice de Québec, rachetées	9,600 00		
		$ 175,456 00	
Augmentation nette du passif durant l'année 1918-1919			$ 1,073,968 47
Augmentation de l'actif:			
Fonds d'amortissement:			
Placé en actions enregistrées 4½% achetées durant l'année	$ 74,799 19		
Placé en actions inscrites 3% achetées durant l'année	64,908 53		
Placé en débentures 4½% de la province de Québec, achetées durant l'année	27,255 37		
Placé en débentures 4% de la province de Québec, achetées durant l'année	11,248 42		
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice	580,935 72		
Endiguement des eaux de la rivière St-François	47,419 28		
Endiguement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne	50,000 00		
Palais de justice et prison, district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6	219 00		
		$ 856,785 51	
A reporter		$ 856,785 51	$ 1,073,968 47

Reporté		$ 856,785 51	$ 1,073,968 47
Diminution de l'actif:			
Fonds du revenu consolidé:			
Placé en bons de la victoire, 5½%, du Canada, (1922)	$ 545,738 35		
Argent en banques, diminution nette de dépôts	120,251 60		
Taxe du palais de justice de Québec, reçu	9,600 00		
		$ 675,589 95	
Augmentation nette de l'actif durant l'année 1918-1919			$ 181,195 56
Augmentation de l'excédent du passif durant l'année 1918-1919			$ 892,772 91
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1918			$ 32,142,517 64
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1919			33,035,290 55
Augmentation de l'excédent du passif durant l'année 1918-1919			$ 892,772 91

ETATS FINANCIERS
1918-1919

ETAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1919.

	1914-15 $	cts.	1915-16 $	cts.	1916-17 $	cts.	1917-18 $	cts.	1918-19 $	cts.
Puissance du Canada	2,027,845	42	2,027,903	85	2,027,990	98	2,028,028	06	2,028,069	37
Terres et Forêts	1,840,347	45	1,807,259	01	1,753,624	00	1,610,109	71	2,510,141	02
Mines	16,488	43	22,718	73	31,037	84	129,500	34	278,660	23
Pêcheries et chasse	131,279	41	138,488	7[illegible]	154,372	47	219,644	14	242,737	40
Timbres judiciaires	482,683	30	456,600	40	449,719	70	412,748	90	436,342	90
do d'enregistrement	209,947	17	190,507	38	184,537	03	164,682	00	164,976	49
Fonds de bâtisses et des jurés	88,915	79	79,631	93	91,002	62	15,898	23	111,860	76
Honoraires judiciaires	23,384	54	60,843	31	53,886	05	18,335	41	19,057	82
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers	27,934	27	19,867	43	15,005	66	9,469	20	18,506	30
Palais de justice de Montréal	5,957	11	14,894	22	19,435	73	6,513	68	5,000	00
Gardes des prisons de Montréal et Québec	3,600	00	4,000	00	4,000	00	4,000	00	4,000	00
Gain des prisonniers, prison de Québec	126	05	21	00	....					
Honoraires du grand connétable, Québec	452	95	2,832	67	2,363	78	1,384	79	2,403	05
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa	....		622	57	155	07	220	56	40	38
Jeunes délinquants	6,500	00	6,500	00	3,250	00	6,500	00	6,500	00
Amendes, justice	132	25	400	00	....		739	39	....	
Licences	1,086,767	43	1,017,768	20	1,326,093	34	1,375,939	31	1,356,104	67
Taxes sur les corporations commerciales, etc	982,977	87	1,054,564	33	1,101,679	61	1,289,038	85	1,529,630	50
Droits sur successions	1,660,853	15	1,375,893	72	1,741,262	84	4,736,547	84	1,459,015	02
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc	20,369	48	75,185	14	77,453	26	27,250	14	61,344	32
Loi des automobiles	180,224	67	247,081	67	494,862	81	662,919	16	898,055	94
Loi des distributeurs automatiques	10,965	00	7,570	42	8,566	32	6,740	82	5,240	05
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires	963	00	497	00	1,233	00			640	00
Loi des mécaniciens de machines fixes—Honoraires	797	00	1,662	00	5,798	04	3,250	00	5,660	75
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu	....		1,064	00	1,268	00	1,767	00	1,754	00
Taxe en vertu de 3 Geo. V., chap. 38	....		53,341	17	21,140	37	18,025	18	25,196	57
Commission sur honoraires d'officiers publics	26,330	09	28,816	04	28,761	62	25,543	39	24,731	35
do sur renouvellement d'hypothèques	44	07	49	62	63	85	71	63	21	37
Législation	32,362	46	31,470	68	27,512	19	28,708	90	25,021	27
Asiles d'aliénés, contributions municipales	253,563	01	219,651	10	142,350	64	219,908	34	537,663	54
do patients payants	8,991	78	10,294	73	6,587	57	7,579	97	29,507	05
Ecoles d'industrie et de réforme	55,353	02	60,990	14	40,003	68	46,283	22	97,720	61
Gazette officielle de Québec	40,820	85	51,311	03	45,000	00	36,544	46	41,050	77
Revenu casuel	60,416	81	103,606	69	70,933	51	108,398	77	188,503	86
Service civil, contributions pour pensions	23,770	96	23,861	07	24,765	43	25,107	84	26,851	01
Revenu en vertu de la loi des assurances	23,052	43	23,846	93	43,234	86	47,765	45	53,340	35
Compagnies de fidéicommis—Loi (Revenu)	3,884	44	4,686	58	4,200	00	4,802	09	7,025	33
Travaux et édifices publics, loyers, etc	763	60	2,774	10	2,539	68	839	60	1,762	69

Intérêts sur dépôts et placements	92,865 19	107,843 92	84,645 97	142,497 19	102,329 83
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins	81 473 42	137,402 46	161,517 96	192,968 72	205,801 58
Prime, escompte et change	13 947 38	40,593 55	36,814 59	28,846 94	28,260 61
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec5	28,513 31	28,015 42	34,125 24	36,778 83	38,919 17
Prêt aux incendiés de Québec	160 00				
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer	7,871 71	40,321 26	44,165 87	47,766 58	36,588 72
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences en vertu de 2 Geo. V., chap. 12	13,685 40	13,685 40	13685 40		
Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, s. 20	20,399 00	10 747 68	24,692 68	31,412 10	9,900 24
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2	145 00	494 67	258 57	113 00	143 00
Contributions par les fabriques de beurre et de fromage, en vertu de 5 Geo. V., chap. 31		29,950 85	35,521 88	23,880 00	34 647 27
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V., Chap. 10, Sec. 2.				416 24	3,624 96
Contributions par municipalités en vertu de 8 Geo. V Chap. 11, Sec 13					1 300 00
Fonds d'emprunt municipal				875 00	
	9,597,925 67	9,647,982 77	10,441,113 71	13,806,390 97	12,666,372 03
Remboursement des indemnités accordées aux hôteliers en vertu de 4 Geo. V. chap. 6, Sec. 8 (⅔)					
Terrains de l'exposition de Montréal, compte des ventes	30,924 29	44,278 38	46,270 91	45,567 12	
Terrains de l'exposition, Montréal, 61 Vic., ch. 1, sec. 1, par. e	414 67	427 23	440 11		
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François			15,002 57		
Nouvelle prison du district de Montréal			15,702 65	270 00	400 00
Propriété rue St. Gabriel, Montréal, No. 76, à compte de vente				12,500 00	
Emprunt en vertu de la loi des bons Chemins, 3 Geo. V, chap. 21, sec. 6 et 7	1,000 00	1,000 00	1,000 00	8,000 00	
Fonds en fidéicommis	2,728 651 04				
	446,392 52	185 873 09	194,441 39	487,900 24	441,946 43
	12,805,308 19	9,879,561 47	11,013,971 34	14,362,718 33	13,108,028 46
Placement du Fonds du Revenu Consolidé					
Transféré des dépôts spéciaux, fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5					545,738 35
Emprunts temporaires			497,133 48	421,028 35	
Emprunts en vertu 5 Geo. V., Chap. 2.	4 000 000 00				1,000,000 00
Emprunt en vertu de 3 Geo. V, chap. 6 Emmagasinement des eaux du St-Maurice, à compte	5,979,000 00	3,968,000 00			
Emprunt en vertu de 6 Geo. V. chap. 2 Obligations des chemins à barrières de la rive nord à Québec, à compte.			1,148,000 00	513,000 00	
Emprunt en vertu de 8 Geo. V. chap. 7. Obligations des chemins à barrières de la Rive Sud à Québec, à compte			121,000 00	4,100 00	3 400 00
En caisse au 1er juillet de chaque année					11,300 00
	973,347 99	2,612,159 80	2,565,941 41	958,764 64	909,484 9'
	23,757,656 18	16,459,721 27	15,346,046 23	16,239,611 32	15,098 621

ETAT COMPARATIF des paiements de la province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1919.

	1914-15 $ cts.	1915-16 $ cts.	1916-17 $ cts.	1917-18 $ cts.	1918-19 $ cts.
Dette publique	1 497,894 50	1,708,379 88	1,956,056 17	1,983,990 44	2,031,941 17
Législation	415,350 68	494,832 35	458,142 88	444,769 43	520,479 50
Gouvernement civil	611,226 44	649 155 98	671,915 59	705,400 42	725,931 86
Administration de la justice	1,134,135 40	1,157,907 36	1,165,703 38	1,275,291 81	1,266,270 23
Ecoles d'industrie et de réforme	104,000 00	145,000 00	184,936 37	185,000 00	243,665 37
Instruction publique (y compris les écoles du soir)	1,476,724 80	1,545,079 48	1,578,361 36	1,581,454 80	1,595,969 80
Agriculture	398,500 95	470,861 93	502,700 00	724,244 64	664,800 00
Voirie	341,226 00	349,000 00	391,147 12	622,858 86	782,338 93
Colonisation	234,000 00	209,000 00	259,600 00	317,048 45	539,935 32
Immigration	20,500 00	17,500 00	20,618 50	20,212 66	29,999 50
Hygiène	59 700 00	38,500 00	38,500 00	58,500 00	71,082 18
Travaux et édifices publics;					
Ordinaires	300,806 29	740,789 56	756,775 92	808,905 28	729,163 73
Extraordinaires	380 258 63	158,000 00	60,500 00	248,334 96	98 455 70
Travail	39,251 25	37,061 07	38,748 60	39,992 51	38,630 28
Asiles des aliénés	617,625 00	633,625 00	666,297 60	1,017,055 55	1,014,284 31
Institutions de bienfaisance	68,485 00	69,885 00	72,385 00	72,445 00	72,945 00
Terres et forêts	388,816 95	370,500 00	361,150 00	111,163 39	118,050 00
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre)	79,701 10	99,032 85	107,560 10	122,436 40	152,579 53
Charges sur le revenu (y compris les paiements faits par les shérifs, sur leurs perceptions)	328,736 13	308,895 48	346,822 11	620,235 60	711,131 03
Services divers	233,576 52	233,634 60	269,752 40	112,492 19	659 871 27
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2	....	47 60	....	....	....
	8,710,515 64	9,436,688 08	9,907,673 10	11,671,832 69	12,371,131 01
Donné pendant la guerre	692,994 02	....	375,000 00	625,000 00	....
Nouvelle prison, district de Montréal	95,899 37	23,546 58	....	....	....
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint Maurice	13 761 81	22,618 54	54,892 28	52 144 28	580,935 72
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François	....	126,384 57	207,497 35	84,511 27	47,819 28
Terrain re palais de justice de Montréal	66 000 00	....	....	....	....
Terrains de l'exhibition, Montréal, produit de la vente	....	....	15,002 57	....	....
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane	....	....	....	....	50 000 00
Chemins à barrières de la Rive Sud à Québec. Obligations	....	....	....	....	21 80

Avances pour indemnités aux hôteliers en vertu de 4 Geo. V chap. 6, sec. 8	380,000 00	147,000 00			
Loi des bons chemins, 1912	5,713,082 85	3,635,124 70	1,646,177 41	1,110,911 44	1,486,808 64
Fonds en fidéicommis	280,906 05	315,965 05	375,037 53	407,171 01	412,811 98
	17,953,159 74	13,707,327 52	12,581,280 24	13,951,570 69	14,949,528 43
Subventions aux chemins de fer et ch. de fer Q. M. O. & O.	750 00	750 00	750 00	750 00	750 00
	17,953,909 74	13,708,077 52	12,582,030 24	13,952,320 69	14,950,278 43
Placement du Fonds du Revenu Consolidé				545,738 35	
Remboursement d'emprunts temporaires	5,400,000 00				
Fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5			197,133 48	421,028 37	
Emmagasinement des eaux de la rivière St-Maurice			1,148,000 00	513,000 00	
Chemins à barrières de la rive nord à Québec, échange de débentures					
Chemins à barrières de la Rive Sud à Québec, échange de débentures			121,000 00	1,100 00	3,400 00
					11,300 00
	21,413,909 74	13,708,077 52	14,[illegible]	15,436,187 39	14,991,978 43
Ajoutez : Paiements de mandats impayés au commencement de chaque année	7[illegible]862 69	800,276 05	614,57[illegible]	55[illegible]455 81	751,516 85
	21,9[illegible]72 43	14,508,353 57	1[illegible]962,787 [illegible]	15,991,643 23	15,746,495 28
Déduisez : Mandats impayés à la fin de chaque année	800,276 05	614,573 71	[illegible] 81	751,516 85	927,106 87
	21,115,496 38	13,893,779 86	14,[illegible] 79	15,240,126 38	14,819,388 41

RECETTES PROBABLES, 1920-1921

Puissance du Canada:		
Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907	$1,602,169 60	
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A B. du N., 1907	240,000 00	
	1,842,169 60	
Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada	127,460 68	
	1,969,630 28	
Intérêt sur fonds en fidéicommis	58,450 46	
		$2,028,080 74
Interet:		
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V, c. 2, sec 5	38,000 00	
Intérêts sur prêts et dépôts	78,000 00	
Intérêts des municipalités en vertu de la loi sur les Bons chemins	250,000 00	
		366,000 00
Terres et forets		2,435,000 00
Mines	300,000 00	
Pecheries et chasse	250,000 00	
		550,000 00
Administration de la justice:		
Timbres judiciaires	$425,000 00	
Honoraires judiciaires	30,000 00	
Fonds des bâtisses et des jurés	45,000 00	
Entretien des prisonniers	10,000 00	
Gardes des prisons de Montréal et de Québec	4,000 00	
Palais de justice de Montréal, non compris les timbres	10,000 00	
Honoraires du grand connétable, Québec	1,500 00	
Jeunes délinquants	6,500 00	
		532,000 00
Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés)		180,000 00
Licences		850,000 00
Taxes sur les corporations commerciales, etc		1,400,000 00
Droits sur les successions		1,400,000 00
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc		75,000 00
Loi concernant les véhicules-moteurs		900,000 00
Loi des distributeurs automatiques		5,000 00
Inspection des hôtels et des maisons de pension—Honoraires		640 00
Loi des mécaniciens de machines fixes—Honoraires		5,660 75
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu		1,500 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38		18,000 00
Commissions sur honoraires d'officiers publics		25,000 00
do renouvellement d'hypothèques		50 00
Entretien des aliénés		440,000 00
do pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme		120,000 00
Législation		21,500 00
Gazette officielle		42,000 00
Loyers d'édifices publics		1,762 60
Revenu casuel		75,000 00
Loi des assurances, revenu		55,310 00
Loi des compagnies de fidéicommis, revenu		4,400 00
Contributions aux pensions, service civil		27,000 00
Prime, escompte et change		20,000 00
Taxes sur les subventions de chemin de fer		35,000 00
Contributions par les établissements d'industrie laitière		30,000 00
Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20		25,000 00
Contributions des Municipalités en vertu de 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2		5,000 00
		$11,673,904 09

DEPENSES PROBABLES, 1920-21

Dette publique	$2,072,039 49
Législation	431 716 00
Gouvernement civil	769,550 00
Administration de la justice, etc	1,237,192 70
Instruction publique, etc	1,623,066 00
Asiles d'aliénés	929,625 00
Ecoles d'industrie et de réforme	245,000 00
Hygiène	68,500 00
Travaux publics, (Ordinaires)	580,579 58
Travail	55,600 00
Agriculture	850,000 00
Voirie	831,500 00
Terres et forêts	433,000 00
Colonisation, mines et pêcheries	655,500 00
Institutions de bienfaisance	77,245 00
Charges sur le revenu	486,500 00
Services divers	243,950 00
	$ 11,590,563 57
Subventions de chemins de fer	7,633 38
	$ 11,598,196 95

Passif Direct et actif disponible de la Province de Québec, au 30 juin, 1919.

PASSIF			
Dette consolidée telle qu'avant la conversion		$37,963,086 72	
Augmentation du capital par la conversion		1,743,526 83	
			$ 39,706,613 55
Emprunt temporaire			1,000,000 00
Puissance du Canada —Balance de compte au 31 déc. 1902			1,473,609 63
do Prix de la propriété achetée pour le ch. de fer Q. M. O. & O.			25,000 00
Dépôts en fidéicommis			741,582 42
Mandats non payés			927,106 87
Obligations du palais de justice, Québec			31,600 00
Obligations du palais de justice, Sherbrooke			60 000 00
ACTIF			
Fonds d'Amortissement:—			$43,965,512 47
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O., déposée en banques	227,751 65		
Balance placée en obligations du palais de justice de Québec	31,600 00		
Placé en débentures de la province de Québec	80,000 00		
Placé en bons de l'emprunt de la Victoire du Canada (1937)	421,028 35		
	$ 760,380 00		
Placé en rentes inscrites 3% de la Province de Québec	719,897 77		
Placé en rentes enregistrées 4½% de la province de Québec	408,801 69		
Placé en débentures 4% de la Province de Québec	11,248,42		
Placé en débentures 4½% de la Province de Québec	56,831 05		
Placé en débentures 5% de la province de Québec	23,567 65		
Placé en bons des emprunts de guerre du Canada	9,600 00		
		$ 1,990,326 58	
Puissance du Canada: Part de Québec dans le fonds des écoles communes		1,169,009 37	
Argent en banques		879,233 34	
Coût de l'école Normale Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de la propriété		5,000 00	
Avances à diverses personnes		107,437 29	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice		2,446,218 08	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François		447,839 82	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste. Anne et Savane		50,000 00	
Nouvelle prison du district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII Chap. 36		3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, Chap. 8		85,611 25	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 2, George V, Chap. 6		38,798 35	
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Vic., Chap. 26, et 48 Vic., Chap. 16		31,600 00	
Taxe du palais de justice, Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, Chap. 6	$ 21,187 09		
Fonds d'amortissement, compris dans les dépôts en fidéicommis	38,812 91	60,000 00	$ 10,930,221 92
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin, 1919			$ 33,035,290 55